

Public concerné : Représentants du personnel

Objectifs de la Formation :

- Connaître les modalités de mise en place d'un CSE
- Identifier les attributions spécifiques du CSE et ses règles de fonctionnement
- Maîtriser les nouvelles conditions d'exercice du mandat de représentant du personnel

Méthodes pédagogiques : échanges sur les points de vigilance, questionnaires de contrôle de connaissances, cas pratiques et mise en situation.

Durée de la formation : 5 jours

1 ^{er} jour	2 ^{ème} jour	3 ^{ème} jour – expert-comptable
<p style="text-align: center;">ACCUEIL</p> <p>Accueil des participants Présentation de la formation et du programme Recueil des attentes des stagiaires</p> <hr/> <p>LA MISE EN PLACE DU CSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre et les modalités de mise en place du CSE et des autres comités • Les conditions d'effectif • La durée des mandats <p>LES ATTRIBUTIONS SPECIFIQUES DU CSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • La compétence générale • Les compétences spécifiques selon l'effectif de l'entreprise • Les domaines et délais de consultation du CSE pour une entreprise de 50 salariés et plus • Le conseil d'entreprise et le représentant de proximité 	<p style="text-align: center;">LE FONCTIONNEMENT DU CSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • La composition du CSE • Les règles de suppléance • Les commissions dont la CSSCT • Le règlement intérieur <p style="text-align: center;">LES NOUVELLES CONDITIONS D'EXERCICE DU MANDAT DE RP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les moyens légaux et les moyens à négocier (<i>budgets, local, affichage, crédits d'heures etc.</i>) • Les réunions avec l'employeur • Le vote, les délibérations et le procès-verbal 	<p style="text-align: center;">Lecture et analyse des documents comptables et financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les étapes et les objectifs de cette formation • Se situer dans le paysage économique. • Identifier les différentes sources de l'information économique publiée et ou disponible dans l'entreprise. • Comprendre les différentes approches de la comptabilité (Budgétaire, Analytique, Générale) et leurs objectifs respectifs.

Public concerné : Représentants du personnel

Objectifs de la Formation :

- Connaître les modalités de mise en place d'un CSE
- Identifier les attributions spécifiques du CSE et ses règles de fonctionnement
- Maîtriser les nouvelles conditions d'exercice du mandat de représentant du personnel

Méthodes pédagogiques : échanges sur les points de vigilance, questionnaires de contrôle de connaissances, cas pratiques et mise en situation.

Durée de la formation : 5 jours

**Formation 3-1
COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE**

4 ^{ème} jour expert-comptable	5 ^{ème} jour
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le lien entre le compte de résultats, le bilan, la trésorerie • Comprendre les différentes lectures possibles des informations économiques selon les acteurs ou destinataires. (Actionnaires, managers, salariés et leurs représentants, tiers) <p>S'approprier les notions économiques, être en mesure d'appréhender les enjeux de la stratégie de l'entreprise, mesurer et critiquer la performance et les marges de manœuvre économique et sociale</p>	<p>LES NOUVELLES CONDITIONS D'EXERCICE DU MANDAT DE RP (SUITE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La base de données économiques et sociales (BDES) • Le recours à l'expertise • Les droits d'alerte • Le statut (<i>la protection, la formation, le déroulement de carrière</i>) • Le délit d'entrave <p>LA FORMATION CFTC</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre de formation syndicale ISF • Le portail de formation en ligne CFTC <p>ÉVALUATION, SYNTHÈSE ET CLOTURE DU STAGE</p>